



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 25 JANVIER 2017

### Numéro

DEL 2017.01.25/001

Le **mercredi 25 janvier 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

### Thème : PATRIMOINE 1

**Objet :** PROGRAMME  
D'ACTIONS VILLE D'ART ET  
D'HISTOIRE 2017 -  
DEMANDES DE  
SUBVENTIONS

### Étaient Présents :

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie.

### Convocation

**Date :** 18/01/2017

**Affichage :** 18/01/2017

### Nombre de membres du Conseil Municipal

**En exercice :** 33

**Présents :** 25

**Nombre de  
suffrages**

**exprimés :** 32

### Étaient Représentés :

DAERDEN Francine donne pouvoir à PONSART Marie-Hélène.  
AIGUIER Yvon donne pouvoir à GUERIN Nicole.  
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard.  
KHALIFA Daphné donne pouvoir à POYAU Aurélie.  
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed.  
MONIER Bruno donne pouvoir à MUHLACH Catherine.  
DAZIN Florian donne pouvoir à GRYZKA Romain.

### Absents-Excusés :

DAERDEN Francine, AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, KHALIFA Daphné, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, MONIER Bruno, DAZIN Florian.

**Secrétaire de Séance :** Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : Pascale BRUNET

La ville de Briançon, via son service du patrimoine s'inscrit dans la politique culturelle du Ministère de la Culture, en coordonnant les manifestations suivantes et en y participant : Journées nationales de l'Architecture et Journées Européennes du Patrimoine.

Dans le cadre du label Villes et Pays d'art et d'histoire et de l'inscription des fortifications de Vauban au patrimoine mondial, elle sensibilise également les visiteurs, les enfants et plus largement les Briançonnais au patrimoine par des animations, des visites découvertes adultes et scolaires, des actions éducatives et l'édition de documents gratuits et d'ouvrages reprenant la nouvelle charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Durant l'année 2017, l'accent sera mis sur les actions suivantes :

- Reconduction des visites Gourmands d'histoire(s) pendant la période hivernale ;
- Edition d'un ouvrage sur la Grande Charte des Escartons, archives d'exception restaurée en 2017 ;
- Mise en œuvre de nouvelles balades spectacles pendant la période estivale ;
- Mise en lumière d'un monument Vauban de Briançon en vue du 10e anniversaire de l'inscription des fortifications de Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO et/ou du tricentenaire de la collégiale, célébrés en 2018.

Les fiches actions, les budgets et les plans de financement sont annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide:

- D'approuver ce programme d'activités ;
- De s'engager à prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de ces opérations ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 32**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE **31 JAN. 2017**  
TRANSMIS LE **31 JAN. 2017**  
NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM.





**CONSEIL MUNICIPAL DU 25/01/2017**  
**PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION**  
**PATRIMOINE 1 N° DEL 2017.01.25/001**

---

**FICHE ACTION N°1**  
**VISITES « GOURMANDS D'HISTOIRE(S) 2017 »**

### **MOTIVATION DE L'ACTION**

Le projet « Gourmands d'histoire(s) » initié en janvier 2014 par le service du Patrimoine de la Ville de Briançon, découle de la nécessité de développer régulièrement de nouveaux thèmes de visites-découvertes et repose sur l'idée de proposer des actions originales pour un public familial à la recherche d'activités partagées et de diversifier le programme hivernal de la destination.

Cette année, l'action est à nouveau reconduite.

La visite-atelier « Gourmands d'histoire(s) » basée sur l'échange et l'interactivité permet, dans une ambiance conviviale, de sensibiliser les visiteurs (touristes et résidents) au patrimoine matériel et immatériel du territoire à travers une visite-découverte de la ville et un atelier de cuisine et de promouvoir l'utilisation d'ingrédients issus d'un mode de production respectueux de l'environnement (produits locaux et issus de l'agriculture biologique) et la démarche de développement durable.

La visite est réalisée en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier Vallée Briançon et la chambre de commerce et d'industrie des Hautes-Alpes via son centre de formation le CRET pour la réalisation de l'atelier de cuisine.

### **RÉSULTATS ATTENDUS ET IMPACT DE L'ACTION**

- offre supplémentaire pour le public hivernal parallèle aux visites guidées traditionnelles ;
- mise en œuvre avec la collaboration des socio-professionnels ;
- permettre une découverte originale de la ville ;
- valoriser les savoir-faire, les ressources et les productions locales.

### **CONTRIBUTION DE L'ACTION**

- s'inscrit dans la volonté de Briançon, commune avec celle du Réseau des Sites Majeurs Vauban, de mieux faire connaître la ville à un public le plus large possible
- répondre aux objectifs du label Villes et Pays d'art et d'histoire, du Réseau des Sites Majeurs Vauban

## BUDGET PRÉVISIONNEL

| Dépenses                              |               | Recettes                                  |                |
|---------------------------------------|---------------|---|----------------|
| Communication                         | 100,00        | DRAC                                      | 1 000,00       |
| Prestation animateur OT               | 364,70        | Conseil Départemental<br>des Hautes Alpes | 1 000,00       |
| Prestation guide<br>conférencier      | 529,00        | Office de Tourisme                        | 364,70         |
| Prestation Chef atelier de<br>cuisine | 2 992,50      | Ville de Briançon                         | 901,50         |
|                                       |               | Recettes propres                          | 720,00         |
| Total en euros :                      | 3 986.20€ TTC | Total en euros :                          | 3 986.20 € TTC |



**CONSEIL MUNICIPAL DU 25/01/2017**  
PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION  
PATRIMOINE 1 N° DEL 2017.01.25/001

**FICHE ACTION N°2**  
**EDITION D'UNE BROCHURE SUR LA GRANDE**  
**CHARTRE DES ESCARTONS**

**MOTIVATION DE L'ACTION**

L'édition de cette brochure illustrée sur la charte et l'histoire des Escartons fera suite à la restauration de la grande charte des libertés briançonnaises, archive exceptionnelle de 1343, conservée aux Archives municipales de Briançon.

**RÉSULTATS ATTENDUS ET IMPACT DE L'ACTION**

- Valoriser un document d'archive unique
- Offrir au public un document iconographique et pédagogique avec traduction actualisée d'un document fondamental de l'histoire de Briançon;
- Permettre une découverte/compréhension aisée de ce document d'archive et renvoyer le public, local et extérieur, à en découvrir le fac-similé qui remplacera l'original.

**CONTRIBUTION DE L'ACTION**

- S'inscrit dans la volonté de Briançon de mieux faire connaître l'histoire de la ville et son patrimoine à un public le plus large possible ;
- Répondre aux objectifs du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

**BUDGET PRÉVISIONNEL**

| Dépenses                   |            | Recettes                       |             |
|----------------------------|------------|--------------------------------|-------------|
| Conception et mise en page | en interne | Produits des recettes          | 300,00      |
| Impression                 | 2 000€     | Etat/DRAC                      | 500,00      |
|                            |            | Ville<br>(archives/patrimoine) | 1 200,00    |
| Total en euros :           | 2 000€ TTC | Total en euros :               | 2 000 € TTC |

AR PREFECTURE

005-210500237-20170125-DEL20170125001-DE  
Regu le 31/01/2017





**CONSEIL MUNICIPAL DU 25/01/2017**  
**PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION**  
**PATRIMOINE 1 N° DEL 2017.01.25/001**

---

**FICHE ACTION N°3**  
**BALADES-SPECTACLE 2017**

**MOTIVATION DE L'ACTION**

Dans le cadre de l'élaboration du programme d'activités 2017, le service du patrimoine de la ville continue la dynamique d'actions innovantes associant la découverte du patrimoine et les arts vivants.

L'objectif est la création de visite qui mène le visiteur à passer spectateur/acteur sur des parcours et des expériences inattendus.

Le projet estival 2017 aura lieu pendant la 1ère quinzaine d'août. Il investira les fortifications pour une nouvelle création originale ancrée dans le patrimoine et l'histoire de Briançon. Ces visites spectacles s'adressent à tous les publics et plus particulièrement à un public familial. Le projet est adaptable aux conditions d'accueil et aux contraintes techniques imposées par les lieux de visite.

**RÉSULTATS ATTENDUS ET IMPACT DE L'ACTION**

- Offre supplémentaire pour le public estival parallèle aux visites guidées traditionnelles ;
- Mise en œuvre avec la collaboration du tissu associatif ;
- Permettre une découverte originale de la ville.

**CONTRIBUTION DE L'ACTION**

- S'inscrit dans la volonté de Briançon, commune avec celle du Réseau des Sites Majeurs Vauban, de mieux faire connaître la ville et l'œuvre de Vauban à un public le plus large possible ;
- Répondre aux objectifs du label Villes et Pays d'art et d'histoire, du Réseau des Sites Majeurs Vauban.

AR PREFECTURE

005-210500237-20170125-DEL20170125001-DE  
Regu le 31/01/2017

### BUDGET PRÉVISIONNEL

| Dépenses                                  |                 | Recettes                                  |                 |
|---|-----------------|---|-----------------|
| Cachets artistes                          | 11 400,00       | DRAC                                      | 3 500,00        |
| Frais déplacement/<br>hébergement / repas |                 | Conseil Départemental<br>des Hautes Alpes | 3 000,00        |
| SACD/SACEM                                |                 | Ville de Briançon                         | 3 800,00        |
| Frais techniques                          |                 | Produits des recettes                     | 1 700,00        |
| Communication                             | 600,00          |   |                 |
| Total en euros :                          | 12 000,00 € TTC | Total en euros :                          | 12 000,00 € TTC |



**CONSEIL MUNICIPAL DU 25/01/2017**  
**PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION**  
**PATRIMOINE 1 N° DEL 2017.01.25/001**

---

**FICHE ACTION N°4**  
**MISE EN LUMIÈRE D'UN MONUMENT VAUBAN DE**  
**LA VILLE EN VU DU 10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE**  
**L'INSCRIPTION DES FORTIFICATIONS DE**  
**VAUBAN AU PATRIMOINE MONDIAL ET/OU DU**  
**TRICENTENAIRE DE LA COLLEGIALE**

**MOTIVATION DE L'ACTION**

Dans la perspective de la célébration en 2018 du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription des fortifications Vauban au Patrimoine mondial de l'UNESCO mais aussi du tricentenaire de la collégiale, faisant partie du bien inscrit, le service du patrimoine de la ville souhaite réaliser une opération de mapping sur un monument Vauban (Place d'Armes, Collégiale ou rempart) de la ville.

L'objectif est de mettre en valeur et de faire découvrir l'un de ses monuments majeurs sous un angle nouveau par une mise en lumière originale, créatrice d'expériences sensorielles inattendues.

Le projet de mapping initié en 2017 pour la partie création, sera diffusé en 2018, année des célébrations.

**RÉSULTATS ATTENDUS ET IMPACT DE L'ACTION**

- Renouveler l'offre de valorisation du patrimoine à destination du public local et touristique
- Permettre une découverte originale d'un monument de la ville
- Créer un temps fort, festif et fédérateur autour du patrimoine et l'UNESCO
- Prévoir une animation exceptionnelle en période hivernale

**CONTRIBUTION DE L'ACTION**

- S'inscrit dans la volonté de Briançon, commune avec celle du Réseau des Sites Majeurs Vauban, de mieux faire connaître la ville et l'œuvre de Vauban à un public le plus large possible ;
- Répondre aux objectifs du label Villes et Pays d'art et d'histoire, du Réseau des Sites Majeurs Vauban.

**BUDGET PRÉVISIONNEL**

| Dépenses   |            | Recettes  |            |
|--|------------|---|------------|
| Forfait conception pour création de 15 min (modélisation 3D, repérage, synopsis, scénario) | 1 000€     | ETAT/DRAC   | 1 000€     |
| Création 3D et 2D  | 5 000€     | Conseil Départemental des Hautes Alpes crédits Vauban | 1 000€     |
| Création sonore  | 2 000€     | Participation office de Tourisme                      | 3 000 €    |
|  |            | Ville de Briançon                                     | 3 000€     |
| Total en euros :   | 8 000€ TTC | Total en euros :                                      | 8 000€ TTC |

Le montage budgétaire de cette action est prévu sur deux années : le financement de la création s'effectuera sur 2017 et le financement de la diffusion sur 2018. Une nouvelle demande de subvention sera donc effectuée en 2018.